



## Enfant Marwa : précisions de l'AP-HM suite au rapport des experts médicaux

L'AP-HM regrette le traitement de certains médias sur la situation de la petite Marwa alors que la justice est saisie, et rappelle que dans ce contexte très difficile les équipes médicales et soignantes aspirent à exercer leurs missions dans un climat de calme et de sérénité.

L'AP-HM partage la douleur de la famille face à cette situation dramatique. Elle apporte également tout son soutien à ses équipes qui vivent une situation inédite, difficile et éprouvante et qui malgré ce contexte assurent avec professionnalisme et dévouement la prise en charge de tous les petits patients qui leurs sont confiés.

A cet égard, certains éléments relevés dans le rapport rendu par les experts médicaux méritent d'être soulignés :

- Les experts reconnaissent la très haute qualité des soins prodigués par les équipes de l'AP-HM et l'exemplarité de la prise en charge de la petite patiente
- Les experts considèrent que l'équipe médicale a respecté les dispositions prévues par la loi **Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie**,
- Les experts estiment que le dialogue avec la famille de l'enfant a été constant, la famille de l'enfant ayant été régulièrement reçue et tenue informée de l'évolution de la situation **médicale**

Enfin, l'AP-HM affirme qu'aucune décision de limitation thérapeutique n'a été prise dans l'urgence et que jamais le manque de place ne pourrait conduire à modifier les processus décisionnels dans les situations de limitation des soins.

La justice ayant été saisie et dans l'attente de l'audience, l'AP-HM ne saurait faire d'autres commentaires.